

■ **Dolce Canna - Jean-Paul Weber**, à Collombey-Muraz, commerce de détail de tous les produits dérivés directement ou indirectement du chanvre de manière compatible avec les dispositions légales suisses, raison individuelle (FOSC no 111 du 12.06.2001, p. 4399). Par décision judiciaire du 07.10.2003, le titulaire de cette raison individuelle a été déclaré en état de faillite.

Journal no 1347 du 28.11.2003  
(02012838 / CH-621.1.004.537-3)